



La loi Evin n'est pas respectée à l'aéroport de Perpignan

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 4 avril 2003

Quels sont les recours possibles pour faire respecter cette loi, sachant que tout a été fait en interne, et que le premier à ne pas respecter cette loi est le directeur lui-même.

Réponse :

La manière dont vous posez cette question laisse supposer que l'aéroport est votre employeur. Si c'est le cas : Prenez connaissance de vos droits et des devoirs de votre entreprise concernant la [protection contre le tabagisme](#). Consultez ensuite les [conseils pratiques](#) que DNF vous propose. Dès que vous penserez avoir constitué un dossier suffisamment solide, contactez-nous à nouveau.